



Nombre de membres en exercice: 11	Séance du mercredi 07 mai 2014	Commune de Gornac
Présents : 10	L'an deux mille quatorze et le sept mai à 20 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée le 02 mai 2014, s'est réunie en Mairie sous la présidence de Monsieur Pierre, Didier Lamouroux, Maire.	
Votants: 11	Sont présents : Pierre Didier LAMOUREUX, Gilles GALLÈS, Jérôme TROLLIET, Alain COMBES, Marie-Thérèse LESTAGE, Dominique BRIFFAUT, Laurence LEROY, Frédéric ARROYO, Mayder MARAN, Michel POSSAMAÏ Représentés : Jérôme PANCHE Excusés : Jérôme PANCHE Secrétaire de séance : Mayder MARAN	

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir lui indiquer s'il y a des commentaires à apporter au procès-verbal de la réunion précédente.

Il apporte les précisions suivantes sur les délégations de signature :

Ainsi, il informe le conseil municipal qu'il délèguera les signatures suivantes par arrêtés :

Finances :

- Mandats → 1^{er} adjoint (Alain Combes)
- Titres → En cas d'absence : 2^{ème} adjointe (Maïté Lestage)
- Délibérations afférentes à la gestion financière

Urbanisme :

- Tous les documents nécessaires → 2^{ème} adjointe (Maïté Lestage)
- En cas d'absence : 1^{er} adjoint (Alain Combes)

Bâtiments et loyers :

- Tous les documents nécessaires au bon fonctionnement des propriétés communales → 1^{er} adjoint (Alain Combes)
- En cas d'absence : 2^{ème} adjointe (Maïté Lestage)

Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 25 avril 2014 est adopté à l'unanimité.

Madame Mayder MARAN est désignée comme secrétaire de séance.

Maison de santé communale :

La commission d'appel d'offres s'est réunie une première fois pour l'ouverture des plis, le montant total des offres étant alors de 220 059.95 €HT, puis une seconde fois après négociation sur les offres, le montant étant alors ramené à 193 587.40 €HT.

Monsieur le Maire énumère le nom des entreprises proposées, soit les mieux disantes :

Lots	Entreprises	Montant HT
1 – Gros œuvre	Dupiol	79 000.00 €
2 – Charpente, couverture et zinguerie	Galles Gilles	22 666.00 €
3 – Menuiseries aluminium	Gerometta	18 300.00 €
4 – Menuiseries bois	Gervais	12 271.00 €
5 – Plâtrerie isolation	Capstyle	15 160.40 €
6 – Electricité	Mouline	13 000.00 €
7 – Chauffage et climatisation	Mouline	7 100.00 €
8 – Plomberie et sanitaire	Mga	5 790.90 €
9 – Sols souple et revêtement mural	Jml	14 500.00 €
10 – Peinture	Hay	5 900.00 €
Total		193 687.40 €

Lors de la réunion du 23 avril 2014, la commission d'appel d'offres a choisi de retenir ces entreprises.

Dominique Briffaut fait remarquer que le tableau définitif retient les entreprises les mieux disantes et non pas les moins disantes.

Monsieur le Maire propose alors de prendre la délibération suivante :

Choix des entreprises – Maison de Santé Communale – DE 20124 41

Monsieur le Maire présente la proposition de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 avril 2014.
La commission d'appel d'offre propose de retenir les entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Montant HT
1 – Gros œuvre	Dupiol	79 000.00 €
2 – Charpente, couverture et zinguerie	Galles Gilles	22 666.00 €
3 – Menuiseries aluminium	Gerometta	18 300.00 €
4 – Menuiseries bois	Gervais	12 271.00 €
5 – Plâtrerie isolation	Capstyle	15 160.40 €
6 – Electricité	Mouline	13 000.00 €
7 – Chauffage et climatisation	Mouline	7 100.00 €
8 – Plomberie et sanitaire	Mga	5 790.90 €
9 – Sols souple et revêtement mural	Jml	14 500.00 €
10 – Peinture	Hay	5 900.00 €
Total		193 687.40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient la proposition de la Commission et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de ce projet.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

La signature des marchés par les entreprises retenues aura lieu le 13 mai 2014 à 18h à la Salle Pierre Perromat.

Le début du chantier est prévu pour début juin ; le maire propose ultérieurement de faire venir la presse pour la pose de la 1^{ère} pierre. Le médecin généraliste actuel, l'ancien, les infirmières, l'ostéopathe, la psychologue et d'autres professionnels de santé y seront conviés.

Monsieur le Maire communique pour information sur le financement de l'opération le détail des subventions obtenues pour la Maison de Santé Communale :

<i>Subvention</i>	<i>Origine</i>	<i>Montant demandé (en €)</i>	<i>Montant alloué (en €)</i>
Subvention exceptionnelle	Sénatrice	10 000.00 €	10 000.00 €
DETR	Conseil Général	52 658.50 €	49 712.25 €

Gestion des bâtiments publics

Le sujet concerne la fixation du tarif d'occupation de la salle des fêtes, dont les montants actuels de redevance sont les suivants pour le week end :

- Gornacais : 80 euros/ 153 euros de caution
- Hors Gornac : 250 euros/ 400 euros de caution

Les conseillers décident à l'unanimité de ne pas modifier le tarif actuel.

Commission intercommunale des impôts indirects

Monsieur le Maire indique que la commune doit présenter 2 personnes (faisant déjà partie de la Commission Communale des Impôts Directs composée par délibération lors de la précédente séance du Conseil Municipal) pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs qui se réunit à la communauté de Communes du Sauveterrois. Pour qu'il y ait une personne du périmètre et une personne à l'extérieur du périmètre de l'intercommunalité, il propose : Madame Claudette Constant et lui-même. Le conseil approuve cette proposition.

Questions diverses

Panneau signalétique pour l'esplanade Fongrave

Le maire présente le panneau retenu après consultation du conseil. Le fond bleu a été finalement retenu.

Inauguration de la Salle Pierre Perromat

Monsieur le Maire présente des plaques de commémoration pour l'inauguration de la salle Pierre Perromat et l'Esplanade Fongrave.

Pour le buffet, un chiffrage a été demandé à l'épicerie avec 6 toasts par personne soit 500€ sans les boissons.

Nous pourrons utiliser le rosé pamplemousse de la fête de l'agneau et Jérôme Trolliet fournira 12 bouteilles de vin rouge. Il faudra acheter des verres à pied en plastique. 2 tables ont été commandées.

Maïade

Le 7 ou le 14 septembre sont proposés.

Le programme sera le suivant :

- 12H00 l'apéritif
- 13H00 le repas
- 16H00 la plantation des arbres

Des bandas seront présentes. Les arbres qu'il est prévu de planter sont notamment 1 tulipier et 1 érable (3 arbres à 30 à 40€). Une proposition de buffet à 10,50€ par personne a été faite par Rouzié. Les conseillers s'occuperont de l'apéritif.

Le cout de la maïade sera de 100 euros par conseiller, 200 pour les adjoints et 500 euros pour le maire.

Présentation des médailles de Gornac

Le maire rappelle que l'année dernière dans le cadre des 40 ans de jumelage entre Sotrum et Sauveterre de Guyenne, il a été reçu par le maire de la ville allemande de Hassendorf, Monsieur Klaus DREYER. Il propose de lui remettre la médaille de Gornac le 26 juillet lors de la visite du Comité de Jumelage de Sotrum.

Le maire demande si le conseil est d'accord pour fixer la date de la réunion du conseil municipal au 4ème lundi du mois. Le conseil approuve à l'unanimité.

La prochaine réunion aura lieu le 27 mai ou le 24 juin à 20h45.

La séance est levée à 22h45.

LAMOUREUX Pierre Didier	
COMBES Alain	
LESTAGE Marie-Thérèse	
BRIFFAUT Dominique	
TROLLIET Jérôme	
GALLÈS Gilles	
LEROY Laurence	
ARROYO Frédéric	
MARAN Mayder	
POSSAMAÏ Michel	